

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 13 décembre 2023

Date convocation : le 08 décembre 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le treize décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT, Sébastien CARRARA, Marcel HECQUET et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absente excusée : Mme Pascale CORBIER ayant donné pouvoir à M. Christophe DEMANGEOT.

Absents : M. Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

29-2023 AUTORISATION DEMANDE SUBVENTIONS PROJETS INVESTISSEMENTS 2024

Dans le cadre de la délibération n°28-2023 du 13 décembre 2023, par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le choix des projets d'investissements pour l'année 2024, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal afin de monter et de déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de L'Oise et des services de la Préfecture (DETR), pour les projets suivants :

- Aménagement du carrefour RD142
- Grande allée du cimetière
- Allée en option du cimetière
- Aménagement poubelles cimetière
- Aménagement point d'eau du cimetière
- Création d'une place de parking pour personne handicapée ou à mobilité réduite au cimetière
- Aménagement poubelles de la salle multifonction
- Pavés de la salle multifonction
- Allée ruelle Bayard

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 9 voix,
AUTORISE Monsieur le Maire à monter et à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise et des services de la Préfecture (DETR) ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ces demandes.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire, Patrick LEROUX

